



AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 27 octobre 2021 à 20h sous la présidence de monsieur Jean-Guy CHERION, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle annexe de la Mairie.

Présents : Messieurs CHERION, DENIS, DESVAUX, FERREIRA, GUEULLET, REMMEAU, mesdames EDELIN, DERVIN, LAUDET-MARTINET, MARCHAND, MAYET.

Excusés : Monsieur BACOURT, Monsieur CURTON (pouvoir Mme DERVIN), Madame DELRIEU (pouvoir M CHERION), Mme SANVOISIN (pouvoir Mme LAUDET-MARTINET).

Secrétaire de séance : Monsieur GUEULLET

Le PV précédent est adopté à l'unanimité

1) Objet de la délibération : Choix des entreprises concernant le projet de réfection de la toiture du multiservices et rénovation de 2 logements communaux.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la réalisation d'un appel d'offres aux entreprises sur le site marché public Allier du 20 septembre au 12 octobre et les vérifications financières et techniques réalisées par la société Lerner Ménis Noailhat maîtrise d'œuvre du projet.

Le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 Désamiantage : d'attribuer le lot à la société AIRCLEAN PRO pour un coût de 6 372 € HT
- Lot 2 Maçonnerie : d'attribuer ce lot à la société BERTRAND pour un coût de 27 239.82 € HT
- Lot 3 Charpente-Bois : d'attribuer ce lot à la société LABEYRIE pour un coût de 38 450.40 € HT
- Lot 4 Couverture-Zinguerie : d'attribuer ce lot à la société CHANTEL pour un coût de 37 564.89 € HT
- Lot 5 Menuiserie-Bois : d'attribuer ce lot à la société CHAPELET pour un coût de 48 643.91 € HT
- Lot 6 Plâtrerie-Isolation-Peinture : d'attribuer ce lot à la société FRIAUD pour un coût de 62 000 € HT
- Lot 7 Carrelage-Faïence : d'attribuer ce lot à la société CARREAUX 3000 pour un coût de 3 361 € HT

- Lot 8 Revêtement de sol PVC : d'attribuer ce lot à la société DUCCELLIER pour un coût de 11 248.21 € HT
- Lot 9 Plomberie-Sanitaires-Climatisation réversible : d'attribuer ce lot à la société RDB Energies pour un coût de 30 000 € HT
- Lot 10 Electricité : d'attribuer ce lot à la société LA LOUROUSIENNE pour un coût de 16 471 € HT

Les résultats de la consultation donnent pour l'instant un coût global de 281 351.23 € HT de travaux contre 308 900 € de prévu à l'estimatif.

2) Bail Maison de Santé

Le Conseil municipal valide un nouveau bail avec madame GARNIER Diététicienne nutritionniste à compter du 1^{er} décembre 2021 jusqu'au 30 novembre 2030 au sein de la maison de santé. Le loyer sera de 172.50 € TTC/mois.

3) Plan Local d'Urbanisme

La phase de diagnostic va bientôt s'achever, elle sera présentée à la fin du mois de novembre aux partenaires associés. Un recensement des logements vacants a été réalisé. Il est constaté un taux inférieur à 5% ce qui est assez faible.

4) CCAS

Le traditionnel repas du CCAS se déroulera cette année le samedi 20 novembre.

5) Jardin-Public-Aire de Jeux

Le projet avance, un cahier des charges a été réalisé par le CAUE 03 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Une consultation est actuellement en cour afin de recruter un architecte paysagiste.

6) Téléthon

Suite à la réunion des associations, il a été décidé de participer au Téléthon. Sur le principe, il y'aura quelques animations au Centre d'Animation Culturelle, avec promenade animée jusqu'au Château de Souys. Un repas clôturera cette soirée qui se déroulera le vendredi 3 décembre.

Divers

- Un sapin va être remis au niveau des jardins de la mairie afin de participer à l'embellissement du bourg lors de la période des fêtes de fin d'année.
- Une délibération est prise avec l'ATDA (Agence technique Départementale de l'Allier) concernant la mise en place d'un logiciel permettant le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Fin à 22h00